



Nous informons notre aimable clientèle que  
sauf exception légale\*,

**l'impression et la remise des tickets de caisse et de carte bancaire  
ne sont réalisées qu'à sa demande**

*\* Ex. : en cas de paiement par CB annulé, n'ayant pas abouti ou nécessitant un régime de pré-autorisation, ou encore en cas d'obligation de mentionner l'existence et la durée de la garantie légale de conformité...*